



**BUONVICINI AG**  
Richtistrasse 28  
8304 Wallisellen

Limmatstrasse 231  
8005 Zürich  
044 201 00 60

### **Conditions Générales du Restaurant Markthalle**

#### **1. Dispositions fondamentales**

Les présentes Conditions Générales (CG) régissent la relation juridique entre l'hôte/client/organisateur, ci-après dénommé le client, et la société Buonvicini AG, exploitante du Restaurant Markthalle, ci-après dénommé le restaurant.

Pour simplifier, les présentes CG parlent toujours de « contrat », quel que soit le type de prestation concernée. Seules les conditions en vigueur au moment de la conclusion du contrat font foi.

Si certaines dispositions des présentes CG s'avéraient invalides ou nulles, la validité du contrat et des autres dispositions n'en serait pas affectée. Pour le reste, les dispositions légales s'appliquent.

#### **2. Objet du contrat / Champ d'application**

Le contrat concernant la location de tables, d'espaces ainsi que d'autres livraisons et prestations prend effet par la confirmation écrite du restaurant ou, en cas de réservation en ligne, par la confirmation de réservation du client.

Une réservation effectuée le jour même de l'événement est contraignante dès l'acceptation par le restaurant.

Les modifications du contrat ne deviennent contraignantes pour le restaurant qu'après confirmation (écrite) de sa part. Les modifications ou compléments unilatéraux apportés par le client ne sont pas valables.

#### **3. Réservations via ForAtable**

Comme garantie de réservation, il peut être exigé à certains moments et pour un groupe d'au moins 5 personnes, la communication d'une carte de crédit. Les réservations garanties par carte de crédit peuvent être annulées ou modifiées quant au nombre de personnes sans frais jusqu'à 12 heures avant la réservation. En cas de non-présentation ou d'annulation tardive, le restaurant se réserve le droit de facturer des frais de 50,00 CHF par personne absente.

## **4. Groupes / Événements**

### **4.1 Réservations**

L'offre transmise par écrit doit être retournée signée. Dès lors, la réservation est considérée comme ferme. À certains jours ou périodes de l'année, un chiffre d'affaires minimum peut être exigé. Les souhaits de placement sont pris en considération dans la mesure du possible, mais aucune garantie de table spécifique ne peut être donnée. Les groupes sont placés à de longues tables ; aucune table ronde n'est disponible.

### **4.2 Nombre de personnes**

- Les groupes jusqu'à 12 personnes peuvent choisir à la carte sur place.
- Les groupes à partir de 13 personnes peuvent commander à la carte à partir de la carte spéciale groupes.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'événement, nous demandons :

- à partir de 20 personnes : une présélection dans la carte groupes. Cette sélection doit nous être communiquée par écrit au plus tard un jour avant l'événement.
- à partir de 30 personnes : le choix d'un menu unique. Une alternative est proposée pour les végétariens/végans. Les allergies doivent être signalées à l'avance, afin que nous puissions confirmer à temps si une alternative adaptée est possible. Le menu doit être communiqué au plus tard 7 jours avant l'événement.

Le nombre de personnes annoncé au restaurant Markthalle 5 jours avant l'événement est contraignant.

### **4.3 Conditions d'annulation**

Les annulations de réservations fermes doivent se faire par écrit et peuvent être facturées comme suit :

- 15 à 8 jours avant l'événement : 25 % du montant de l'offre
- 7 à 4 jours avant l'événement : 50 % du montant de l'offre
- 3 à 1 jour(s) avant l'événement : 100 % du montant de l'offre

### **4.4 Paiement & facturation**

Tous les prix indiqués par le Restaurant Markthalle sont exprimés en CHF, TVA de 8.1 % incluse. Nous acceptons espèces, cartes EC, Postcard ainsi que toutes les cartes de crédit usuelles. Les consommations doivent en principe être réglées sur place. Pour les groupes à partir de 8 personnes, l'encaissement individuel est exclu : une facture globale est établie.

Si la consommation est réglée par facture, celle-ci doit être payée dans un délai de 10 jours.

Les rappels sont payants et peuvent être facturés 15 CHF chacun.

L'adresse de facturation correcte, y compris le cas échéant le numéro de service/département, doit être communiquée par écrit, et le reçu de caisse des

consommations doit être signé sur place. Nous n'envoyons des factures qu'en Suisse. Les événements avec une adresse de facturation en dehors de la Suisse doivent être intégralement réglés le jour même de l'événement.

Nous nous réservons le droit d'émettre une facture d'acompte de 50 % du montant de l'offre, payable au plus tard 15 jours avant l'événement.

Les pourboires destinés au personnel peuvent être remis directement sur place au service. Si un éventuel pourboire est réglé via la facture, le montant doit être indiqué sur le reçu de caisse qui servira de base à la facturation.

En outre, des montants intermédiaires ou le montant total peuvent être corrigés ultérieurement dans l'intérêt des deux parties si une erreur de calcul ou de saisie devait être constatée.

#### **4.5 Modifications mineures des prestations offertes**

Nous nous réservons le droit d'adapter légèrement l'offre ou les prix en cas de changements soudains de l'offre du marché, dus à l'indisponibilité de certains produits ou à une forte augmentation des prix.

#### **4.6 Modifications & clauses supplémentaires**

Les CG du Restaurant Markthalle peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis.

### **5. For juridique / Droit applicable**

Pour tout litige découlant du présent contrat, le for juridique est Zurich, sauf for légal impératif contraire. Seul le droit suisse est applicable à tous les contrats, réservations, accords complémentaires éventuels et conditions générales. Le lieu d'exécution et de paiement est le siège du restaurant.